

M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je puis donner au député l'assurance qu'en autant que nous le sachions, M. Patrick McDougall n'a jamais été ni employé ni directeur de la société Vickers and Benson et que sa question, partant, est hors de propos.

* * *

LES ARMEMENTS NUCLÉAIRES

L'APPROBATION DES PLANS DE L'OTAN

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement des États-Unis vient de se dire prêt à lancer une attaque nucléaire.

Le secrétaire d'État des États-Unis a déclaré hier que son pays et ses alliés n'excluent pas le recours aux armes nucléaires pour repousser toute attaque conventionnelle de la part des Soviétiques. Le gouvernement du Canada, en tant que membre de l'OTAN, a-t-il approuvé les plans auxquels le secrétaire d'État a fait allusion?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, il est vrai que le Canada est membre de l'OTAN. Tout ce que je puis dire au député, c'est ce qui a été décidé à la réunion des ministres de l'OTAN à Gleneagles, il y a deux semaines. J'ai ici copie du communiqué publié à l'issue des entretiens. On y réaffirme que la stratégie de l'OTAN est axée sur la dissuasion. Nous avons néanmoins reconnu que l'arsenal nucléaire des Soviétiques a pris tellement d'ampleur que l'OTAN devait mettre en œuvre les deux volets de sa décision. Ce qui veut dire, moderniser les moyens crédibles de dissuasion tout en faisant l'impossible pour enrayer la prolifération des armes.

LA POSITION DU CANADA CONCERNANT L'UTILISATION DES ARMES NUCLÉAIRES

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, je suis sidéré qu'un gouvernement qui parle de faire disparaître les armes nucléaires de la surface de la terre approuve une politique axée sur l'utilisation immédiate d'armes nucléaires en cas de conflit.

Le ministre peut-il dire au gouvernement américain, de la part du gouvernement canadien, qu'il s'oppose à l'utilisation immédiate d'armes nucléaires dans un conflit militaire classique, puisque même une arme nucléaire utilisée dans le but de faire des démonstrations risque de provoquer un holocauste nucléaire mondial?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je signale au député qu'il faut être réaliste lorsqu'on aborde de tels sujets. Je crois que tous les députés, peu importe leur allégeance politique, s'opposent à la guerre nucléaire et à la guerre, tout court. C'est bien beau de

Questions orales

dire qu'il faut absolument éviter la guerre, mais il importe surtout de trouver des moyens préventifs. C'est exactement ce que fait l'OTAN. Je crois que depuis 35 ans, l'OTAN est l'organisme qui a le plus contribué au maintien de la paix. Il n'y a pas eu de guerre nucléaire en 35 ans et je crois qu'il n'y en aura jamais.

Des voix: Bravo!

M. Sargeant: Madame le Président, je tiens à signaler au ministre que si une guerre nucléaire se déclenche, nous serons tous cuits; c'est une simple question de réalisme.

● (1425)

LES MANIFESTATIONS CONTRE LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, mon autre question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Sait-il que mercredi prochain, jour du Souvenir, les étudiants de plus de 100 universités américaines ont l'intention de tenir des manifestations pour faire écho aux protestations exprimées par les centaines de milliers d'Européens qui sont déjà descendus dans la rue dénoncer la folie de cette nouvelle politique américaine, et ne pense-t-il pas que le Canada, qui s'est acquis dans le passé la réputation d'artisan de la paix, devrait également joindre sa voix aux protestations contre cette menace très réelle à la paix mondiale?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, si j'ai bien compris le député, il s'agira d'une manifestation de citoyens, non de gouvernements. Je me demande pourquoi il pense que notre gouvernement devrait s'associer aux manifestations de groupes de citoyens dans d'autres pays. Je lui rappelle que le rejet de l'OTAN par son parti n'est pas partagé par les autres députés à la Chambre ni par le pays.

Des voix: Bravo!

* * *

VIA RAIL

L'ENREGISTREMENT DU DÉCRET DU CONSEIL RÉDUISANT LE SERVICE-VOYAGEURS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Elle fait suite à mon autre question sur le décret du conseil qui propose de réduire de 20 p. 100 les services-voyageurs. La semaine dernière, le 28 octobre plus précisément, le ministre des Transports a déclaré à la Chambre que ce décret n'avait pas besoin d'être enregistré et qu'en cas de doute, il en adopterait un nouveau. Or, mardi passé, le ministre a fait enregistrer le décret du conseil C.P. 1981-2171, soit 88 jours après sa publication, ce qui semble aller à l'encontre de l'article 9 de la loi sur les textes réglementaires qui stipule qu'un décret doit être enregistré au plus tard sept jours après sa publication.